



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 1,2-PROPANEDIOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C <sub>3</sub> H <sub>8</sub> O <sub>2</sub>		Numéro MAT PR-0213; PU-0213 PP-0169; PU-0169;	Masse molaire 76,1
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes PROPYLÈNE GLYCOL, 1,2-PROPYLÈNE GLYCOL, MÉTHYLÈNE GLYCOL, MÉTHYL GLYCOL, 1,2-DIHYDROXYPROPANE, MONOPROPYLÈNE GLYCOL, PROPANE-1,2-DIOL, DOWFROST, SIRLENE, SOLAR WINTER BAN			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2020-09-09	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

### SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 1 <b>Inflammabilité</b> 1 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

### SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
1,2-propanediol	57-55-6	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir une aide médicale immédiate.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Le 1,2-propanediol tend à s'oxyder à la chaleur et se décompose en propionaldéhyde qui est un produit très inflammable. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
--	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Hygroscopique. Protéger des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Sensible à la lumière. Sensible à la chaleur.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT	50.000000 ppm 155.000000 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		LMPT	10.000000 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
Remarques	Pour l'évaluation de la visibilité dans l'environnement de travail en présence de 1,2-propylène glycol en aérosol.			

<b>Origine des données</b>	Sigma-Aldrich.
<b>Ventilation</b>	Ventilation adéquate ou une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Apparence</b>	visqueux , incolore-
<b>Odeur</b>	inodore.
<b>Seuil olfactif</b>	non applicable-
<b>pH</b>	Donnée non disponible.
<b>Point de fusion / congélation</b>	-60°C
<b>Point initial d'ébullition</b>	187°C
<b>Plage d'ébullition</b>	Données non disponibles
<b>Point d'éclair</b>	99°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Données non disponibles
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)</b>	2.6%
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)</b>	12.5%
<b>Tension de vapeur</b>	0.11 hPa (0.08 mmHg ) à 20°C-
<b>Densité de vapeur</b>	2.63 (air =1.0)-
<b>Densité</b>	1.035-1.039g/ml
<b>Solubilité</b>	Miscible dans l'eau, les alcools et l'acétone.
<b>Coefficient de partage--n-octanol/eau</b>	Données non disponibles
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Données non disponibles
<b>Température de décomposition</b>	Données non disponibles
<b>Viscosité</b>	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Non-réactif sous conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Hygroscopique. Instable si chauffé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
<b>Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)</b>	Ce produit peut décomposer si exposé à la chaleur. Sensible à la lumière. Éviter la chaleur excessive et l'humidité.
<b>Substances incompatibles</b>	Les agents oxydants, les agents réducteurs, les chlorures et les anhydrides d'acides, les chloroformates, l'acide fluorhydrique, l'acide nitrique, le nitrate d'argent, la chaleur et l'humidité.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### 1,2-PROPANEDIOL

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion et contact cutané.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et larmoiement.
- Peau	Irritation.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, vertiges, maux de tête, toux, dyspnée, convulsions, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Troubles gastro-intestinaux, lésions au foie, vertiges, somnolence, trépidation, confusion, maux de tête, crampes, convulsions, nausées et vomissements.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, larmoiement, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, vertiges, somnolence, maux de tête, fatigue, perte de l'appétit, convulsions, nausées et vomissements. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral(e) - Rat - 20,000 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 20000mg/kg
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité pour les poissons: Mortalité NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 52,930 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Mortalité NOEC - Daphnia (Daphnie) - 13,020 mg/l - 48 h. CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 10,000 mg/l - 48 h.
<b>Persistence et dégradation</b>	Donnée non disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2020-09-09